

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 novembre 2011

2011 DASES 598G

2011 DDEES 159G: Adoption du programme départemental d'insertion et d'emploi pluriannuel 2011-2014.

Mme Olga TROSTIANSKY, M. Christian SAUTTER et Mme Seybah DAGOMA , rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général

Vu le code général des collectivités territoriales en notamment son article L 3411-1 ;

Vu l'avis émis par le Conseil parisien d'insertion en date du 23 septembre 2011 ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011 par lequel le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général propose l'adoption du programme départemental d'insertion et d'emploi pluriannuel pour 2011-2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olga TROSTIANSKY au nom de la 6^{ème} commission, et par M. Christian SAUTTER et Mme Seybah DAGOMA au nom de la 2^{ème} commission.

Délibère

Article 1 : Le programme départemental d'insertion et d'emploi pluriannuel pour 2011- 2014 est adopté.

Article 2 : La dépense correspondant aux actions prévues par ce programme sera imputée au chapitre 017 du budget de fonctionnement 2011 et des exercices ultérieurs du Département de Paris.

Article 3 : Les dossiers éligibles seront présentés au cofinancement de Fonds Social européen « compétitivité régionale et emploi » et les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2012 et suivants, chapitres 017 et 74 nature 74771.

